



BNPH



Championnat de Normandie -  
régate du 06 juin 2026 - SNPH -  
coureurs Opti et Open Bic  
Groupe WhatsApp

REGATE DU CHAMPIONNAT DE NORMANDIE  
SNPH  
Grade 5A SERIES OPTIMIST et OPEN BIC  
Samedi 06 juin 2026  
(jour de réserve Dimanche 07 juin 2026)  
LE HAVRE



**Préambule** La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1  
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

**1 REGLES**

La compétition est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile
- 1.3 - le règlement du championnat de ligue de Normandie

**2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le vendredi 5 juin à 18h.

Par engagement éco-citoyen, les instructions de course seront dématérialisées pour l'ensemble des participants.

Un exemplaire papier sera affiché sur le tableau officiel.

Les IC seront publiées sur le groupe WhatsApp dédié, les **avis** et communications **du Jury** seront publiés **exclusivement sur le site WhatsApp dédié**, [https://chat.whatsapp.com/D2GSfsn5jIN22mwbhIXAk?mode=gi\\_t](https://chat.whatsapp.com/D2GSfsn5jIN22mwbhIXAk?mode=gi_t), sans doublage papier au tableau officiel.

**3 COMMUNICATION**

- 3.1 Un groupe WhatsApp reprendra les informations du tableau officiel.
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

*Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.*

- 4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de type Optimist et OpenBic

- 4.2** Documents exigibles à l'inscription :
- a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"  
 Pour chaque concurrent mineur, être en possession :
  - d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
  - ou d'une licence Club FFVoile mention « pratiquant » et d'un certificat médical
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
  - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

**4.3** Les bateaux admissibles s'inscrivent de préférence en ligne en cas de difficultés ils peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à *SNPH quai Eric Tabarly LE HAVRE* jusqu'au *vendredi 5 juin 2026*.

**4.4** Pour s'inscrire en ligne veuillez consulter le site du SNPH : [www.snph.org](http://www.snph.org)

Notre boutique en ligne se trouve ici : <https://lehavre.axyomes.com/client/>

**4.5** Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

**5.1** Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
<i>Optimist</i>	<i>10 Euros / coureur</i>
<i>OpenBic</i>	<i>10 Euros / coureur</i>

**5.2** Conditions de remboursement :  
 En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

## PUBLICITE

**6.1** [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**6.2** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 8 PROGRAMME

	Horaires	Lieu
Confirmation des inscriptions	de 9h00 à 11h00	Ligue de Voile
Briefing des entraineurs et des participants + Emargement	11h30	SNPH
1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	13h00	Rade du Havre
Palmarès et remise des prix de la régata	18h30	Ligue de Voile

11

## LIEU



12

## LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera décrit dans les instructions de courses.

14

## CLASSEMENT

Pour les régates du championnat de Normandie :

Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

Quand 6 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant ses 2 plus mauvaises courses.

15

## BATEAUX ACCOMPAGNEURS

15.1

[DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés.

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

15.2

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

- 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**  
[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.
- 17 EMLACEMENT**  
[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le *parc à bateaux*
- 18 PROTECTION DES DONNÉES**
- 18.1 Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 18.2 Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**  
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
Pour plus d'informations, contactez :  
SNPH- Quai Eric Tabarly - 76600 LE HAVRE – 02 35 21 01 41